

CYCLE : BRUXELLES, LA VILLE COMME ECOSYSTEME
--

1. Ecosystèmes urbains. Une introduction – Chloé Deline (ULB/FNRS)

Pour commencer, qu'est-ce qu'un écosystème ? Cette notion a-t-elle un sens à l'ère de la mondialisation où les flux d'énergie et de matières sont globalisés ? Et dans ce contexte, les problèmes environnementaux actuels peuvent-ils être pensés et traités à l'échelle d'une ville ? Quelle est la place et le rôle à prendre et à reconnaître aux habitant.e.s dans les choix à poser ? Loin de prétendre répondre à toutes ces questions qui mêlent économie, politique, histoire, sciences du vivant et de la nature... l'exposé introductif proposé par Chloé Deline a néanmoins posé quelques jalons pour essayer de montrer la pertinence d'une action à l'échelle des communautés urbaines mais aussi la nécessité de ne pas dissocier les questions sociales et environnementales.

Ecosystème urbain, quelle(s) représentation(s) ?

La notion d'*écosystème urbain* est une notion utile et foisonnante mais pas toujours évidente à utiliser, ni à représenter.

En effet, il est difficile d'obtenir une représentation unique d'un écosystème urbain. Les modèles proposés par de **Paul Duvigneaud** en sont un parmi d'autres. Ce botaniste belge a réalisé en 1973 le premier essai de modélisation de l'écosystème urbain bruxellois, *l'écosystème 'urbs'*. Il y présente une structure en sous-systèmes selon une coupe Ouest-Est de l'agglomération bruxelloise en leur attribuant à chacun des caractéristiques écologiques et physiques

Ecosystème et Ecologie : Etymologie et définitions

Le terme *écologie*, du grec « *oikos* », maison et « *logos* » science, connaissance, a été inventé en 1866 par **Ernst Haeckel**, médecin et biologiste allemand, pour désigner la science qui étudie les relations entre les organismes et leur milieu environnant, donc aussi avec les autres organismes, et plus généralement toutes les conditions de son existence.

A cette époque, l'écologie se base principalement sur l'étude des plantes. Elle s'étend ensuite aux animaux, aux insectes... mais elle n'inclut pas encore forcément les humains.

Le mot « *Ecosystème* » est un calque de l'anglais *ecosystem*, mot créé en 1935 par **Arthur Georges Tansley**, botaniste britannique, en contractant l'expression *ecological system* (« Système écologique »). Ce concept vise à prendre en compte et décrire la totalité d'un système en essayant d'y inclure la complexité des interactions entre organismes et milieu. Pour Tansley, écologie et écosystème sont indissociables bien que les écosystèmes n'existent pas dans la nature, puisqu'il s'agit d'un outil pour décrire le monde du vivant, c'est une représentation mentale. Il insiste sur la puissance de l'action humaine dans les écosystèmes mais l'humain n'est pas encore présent dans les études. Il interviendra seulement après la deuxième Guerre Mondiale.

Ecole de Chicago (entre-deux-guerres, 1920-1950)

Aux Etats-Unis, la croissance démographique stupéfiante, l'éclatement des formes urbaines et l'ampleur du phénomène migratoire entraînent la naissance et la nécessité d'un nouveau regard sur les villes : La « question urbaine ».

De nouvelles lectures sont élaborées notamment par l'Ecole de Chicago, appellation qui désigne un ensemble d'auteurs, sociologues américains, que l'on

pourrait qualifier de « socio-écologiques », et qui explorent l'idée que la société des grandes villes est à la fois une source de liberté et une source de déséquilibre social, de marginalisation et d'aliénation.

Pour eux, la ville est un milieu complexe où règnent la lutte et la compétition entre groupes sociaux ainsi « naturellement » amenés à se regrouper dans des zones de la ville en fonction de leurs origines ethniques.

« La ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une construction artificielle. Elle est impliquée dans les processus vitaux des gens qui la composent : c'est un produit de la nature, particulièrement, de la nature humaine¹. »

La ville est donc conçue comme une mosaïque sociale et spatiale organisée par des forces « naturelles » qui se traduisent par exemple par des carrières résidentielles de différents groupes, à travers des processus historiques qui reflètent un cycle de rivalités conflit – adaptation – assimilation.

En quête d'une justice environnementale

Après la deuxième Guerre mondiale, on observe une prise de conscience grandissante suite à des nombreux événements d'une ampleur inconnue jusque-là qu'ils soient guerriers ou industriels (Hiroshima, DDT, la maladie de Minamata au Japon, la catastrophe de Gresford, etc).

Par ailleurs, après la Guerre, la diffusion de l'information en s'appuyant sur de nouveaux moyens peut se faire de façon beaucoup plus large et rapide, ce qui permet d'amplifier les préoccupations pour « l'environnement ». C'est à ce moment-là que l'écologie fait son entrée dans la politique et la politique dans l'écologie.

Dans la foulée (fin des années 70 aux Etats-Unis) apparaît alors la notion de justice environnementale qui met en avant le fait que les humains ne subissent pas tous de la même manière les dégâts écologiques. La justice environnementale dénonce l'inégalité des conséquences des problèmes environnementaux.

Exemples : L'affaire Probo-Koala, L'affaire du Comté de Warren, L'affaire Love Canal, ...

"Etudier les inégalités environnementales, c'est d'abord mettre en cause l'égalisation prétendument instaurée par le risque mais c'est également attirer l'attention sur les effets sociaux des politiques environnementales. Car si on ne le fait pas, ces politiques n'apparaîtront pas comme une réponse aux dégradations écologiques, elles y contribueront²"

Pour conclure, Chloé Deligne nous offre une vision différente et nous montre la nécessité de prendre en compte des facteurs parfois oubliés ou minimisés. Finalement, elle nous invite à aborder l'écologie en prenant comme point de départ les inégalités environnementales, insistant ainsi sur l'importance de ne pas traiter des questions environnementales sans y lier les questions sociales.

¹ Robert E. Park, La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain, 1ed. 1925

² Christine Larrère dans « Les inégalités environnementales », p.6